



Jour férié décompte

Par Marineeeee

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD saisonnier de 35h sur 6 jours dans la grande distribution. Je n'ai pas travaillé le jeudi 14 juillet 2022 (pas par choix, mais sur mon planning de cette semaine, je n'étais pas marquée).

Début août lorsque j'ai reçu ma paie, j'ai vu que ce jour m'étais décompté de mon salaire (j'ai moins de 3 mois d'ancienneté dans l'établissement).

J'ai été décomptée de 7 heures de travail. Or habituellement, le jeudi je travaille 6 heures.

Ma question est là : est-ce normal qu'on me décompte 1 heure de plus de mon salaire ?

De plus, mes horaires ne sont pas vraiment écrites noir sur blanc dans mon contrat, mais toujours est-il que cette semaine là j'ai bien travaillé 29 heures en tout.

Merci de votre réponse.